

## SÉANCE ORDINAIRE

11 AVRIL 2011

Cent cinquante-quatrième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à l'école Beaulieu, 135, boulevard du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11<sup>ème</sup> jour du mois d'avril 2011 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Eryck St-Laurent, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;  
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

**Absences :** Madame la commissaire : Marlène Blais.  
Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Luc Mercier.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**HR 11.04.11**  
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

13.1 Route 133 – Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Retirer les points suivants :

08.4 Engagement (document RH 11.04.11-08.4).

10.1.9 Remplacement des portes extérieures (entrée des élèves) - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 11.04.11-10.1.9).

### ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 mars 2011 (document SG 11.04.11-04.1).

- Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Révision des secteurs scolaires – Secteur de l'Île Sainte-Thérèse (école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur) (document DG 11.04.11-04.4).
- 04.5 Comité de révision de décision (document SG 11.04.11-04.5).
- 04.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissements (documents SG 11.04.11-04.6, SG 11.04.11-04.6a, SG 11.04.11-04.6b et SG 11.04.11-04.6c).
- 08.1 Démissions (document RH 11.04.11-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 11.04.11-08.2).
- 08.3 Retraite progressive (document RH 11.04.11-08.3).
- 08.4 **Ce point a été retiré :** Engagement (document RH 11.04.11-08.4).
- 08.5 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2011-2012 (document RH 11.04.11-08.5).
- 08.6 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 11.04.11-08.6).
- 08.7 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2011-2012 (document RH 11.04.11-08.7).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 février 2011 pour un montant de 1 297 687,25 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2011-04-11 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 mars 2011 pour un montant de 2 676 224,25 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2011-04-11 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 mars 2011 pour un montant de 3 055 807,91 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2011-04-11 09.3).
- 09.4 Vente d'immeubles pour taxes (document RF 11-04-11-09.4).
- 09.5 Vente pour taxes MRC Rouville le 9 juin 2011 (document RF 11-04-11 09.5).
- 10.1 Adjudication de contrats
  - 10.1.1 Entretien préventif et mise au point des chaudières (document RM 11.04.11-10.1.1).
  - 10.1.2 Modification de la distribution électrique - École Beaulieu (document RM 11.04.11-10.1.2).
  - 10.1.3 Réfection de la salle des toilettes (filles) - Centre d'éducation des adultes La Relance (document RM 11.04.11-10.1.3).
  - 10.1.4 Fenestration (Phase 1) - École Félix-Gabriel-Marchand (document RM 11.04.11-10.1.4).
  - 10.1.5 Réfection des salles de toilettes (garçons et filles) - École Mgr-Euclide-Théberge (document RM 11.04.11-10.1.5).
  - 10.1.6 Fenestration - Maçonnerie - Enveloppe - École Marguerite-Bourgeois (document RM 11.04.11-10.1.6).
  - 10.1.7 Réfection de services sanitaires et aménagement de vestiaires (4) - École Saint-Eugène (document RM 11.04.11-10.1.7).
  - 10.1.8 Réfection de l'enveloppe: Toiture, portes, maçonnerie - École Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 11.04.11-10.1.8).
  - 10.1.9 **Ce point a été retiré :** Remplacement des portes extérieures (entrée des élèves) - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 11.04.11-10.1.9).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 13.1 Route 133 – Sainte-Anne-de-Sabrevois.
- 14 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Jacques Lanciault, président par intérim du Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire, manifeste son désaccord et ses inquiétudes quant au projet d'harmonisation de la conciergerie que les membres du Conseil des commissaires s'apprêtent à adopter dans le cadre du plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2011-2012. Pour ce faire, il remet en contexte le projet d'harmonisation de la conciergerie et s'interroge notamment sur les critères retenus par la Commission scolaire pour procéder aux modifications proposées. Il déplore les mouvements de personnel que cette opération occasionnera. Il demande aux membres du Conseil des commissaires de reporter ce projet d'une année et de former un comité élargi qui analysera l'ensemble du dossier et ses impacts.

Monsieur Paul Bachand, concierge à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, souhaite une expertise plus sérieuse et interpelle les membres du Conseil des commissaires sur la différence entre les tâches effectuées par un concierge et celles effectuées par un ouvrier d'entretien.

Madame Pierrette Leclerc, concierge à l'école Saint-Joseph de Lacolle, témoigne de la situation vécue dans son établissement et mentionne aux membres du Conseil des commissaires que ce projet d'harmonisation de la conciergerie occasionne de l'insécurité chez les concierges et les ouvriers d'entretien.

Le père de l'élève faisant l'objet d'une révision de décision, dans le cadre de la présente séance, demande aux membres du Conseil des commissaires de ne pas donner suite à la recommandation du Comité de révision de décision. De plus, il remet séance tenante à chacun des commissaires, une correspondance en lien avec sa demande.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 MARS 2011 (document SG 11.04.11-04.1)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 14 mars 2011 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 11.04.11**  
**002**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 14 mars 2011 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 mars 2011.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est déposée.

### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 14 mars 2011.

### **04.4 RÉVISION DES SECTEURS SCOLAIRES – SECTEUR DE L'ÎLE SAINTE-THÉRÈSE (ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR) (document DG 11.04.11-04.4)**

Considérant la décision prise par le Conseil des commissaires le 21 juin 2010 (résolution HR 10.06.21-011) à l'effet d'intégrer au bassin de l'école Joseph-Amédée-Bélanger, à compter de l'année scolaire 2011-2012, les élèves résidants dans la partie Sud de l'Île-Ste-Thérèse, c'est-à-dire ceux se trouvant sur la rue Jean et les rues situées au sud de cette dernière;

Considérant que dans le cadre des récentes négociations des conventions collectives, le gouvernement a convenu de nouveaux ratios en ce qui a trait à la constitution de certains groupes et notamment quant aux groupes où des élèves ayant un trouble envahissant du développement sont intégrés en classe régulière;

Considérant que ces nouveaux paramètres requièrent de revoir l'organisation de l'école Joseph-Amédée-Bélanger, puisqu'un nombre significatif de ces élèves s'y retrouvent;

Considérant le nombre d'élèves inscrits à l'école Joseph-Amédée-Bélanger pour la prochaine année scolaire;

**HR 11.04.11**  
**003**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que le scénario adopté le 21 juin 2010 pour les écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Joseph-Amédée-Bélanger (résolution HR 10.06.21-011) soit reporté d'une année. Ainsi, pour l'année scolaire 2011-2012, les élèves résidants dans la partie Sud de l'Île-Ste-Thérèse, c'est-à-dire ceux se trouvant sur la rue Jean et les rues situées au sud de cette dernière poursuivront à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, pour l'année scolaire 2011-2012.

De permettre aux élèves de ce secteur qui seront en 6e année en 2012-2013 de terminer leur cycle à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, sous réserve des modalités prévues à la Politique d'admission et d'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières relatives aux transferts d'élèves en cas de surplus.

**Adopté à l'unanimité.**

### **04.5 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (DOCUMENT SG 11.04.11-04.5)**

Considérant la demande de révision de décision présentée par les parents de l'élève \_\_\_\_\_29099405, et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que le 4 avril 2011, le Comité de révision de décision a entendu l'élève, les parents ainsi que les représentants concernés de la Commission scolaire, et ce, afin de leur permettre de formuler leur point de vue quant à la décision prise à l'égard de l'élève \_\_\_\_\_29099405;

Considérant la gravité des gestes reprochés et leurs conséquences directes et indirectes significatives sur les victimes;

Considérant la vulnérabilité du milieu scolaire aux gestes reprochés;

Considérant les mesures conservatoires mises en place afin de permettre à l'élève de compléter sa scolarité;

Considérant la recommandation du Comité de révision de décision dans ce dossier;

**HR 11.04.11**  
**004**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'après mûres réflexions;

Soit acceptée la recommandation du Comité de révision de décision, à l'effet que les mesures prises à l'égard de l'élève \_ \_ \_ \_29099405 soient maintenues.

En conséquence, maintenir la décision prise par les autorités scolaires.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES, LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS (documents SG 11.04.11-04.6, SG 11.04.11-04.6a, SG 11.04.11-04.6b ET SG 11.04.11-04.6c)**

Considérant qu'en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, à chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant les consultations menées auprès des municipalités se situant entièrement ou partiellement sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ainsi qu'auprès du Comité de parents de la Commission scolaire, eu égard au plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant que par la suite et compte tenu de ce plan, la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

Considérant les consultations menées auprès de Comité de parents de la Commission scolaire, eu égard à la liste de ses écoles et aux actes d'établissement à délivrer pour l'année scolaire 2011-2012 et ce, tel que prévu à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**HR 11.04.11**  
**005**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que soient adoptés :

✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2011-2014, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 11.04.11-04.6a;

✓ La liste des écoles et des centres pour l'année 2011-2012 et ce, tel qu'il apparaît au document SG 11.04.11-04.6b;

✓ Les actes d'établissements des écoles et des centres pour l'année 2011-2012 et ce, tel que décrit au document SG 11.04.11-04.6c.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 11.04.11-08.1)**

**HR 11.04.11**  
**006**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Karine Couture, technicienne de travaux pratiques à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 28 mars 2011.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**007**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Isabelle Goyette, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 11.04.11-08.2)**

Considérant le motif « affaires personnelles »,

**HR 11.04.11**  
**008**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Qu'un congé sans traitement équivalent à trente-quatre virgule trois pour cent (34,3 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 15 avril 2011 au 30 juin 2011 inclusivement, soit accordé à madame Josée Bissonnette, technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « affaires personnelles »,

**HR 11.04.11**  
**009**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2012 inclusivement, soit accordé à madame Huguette Normandin, opératrice en imprimerie à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 11.04.11-08.3)**

**HR 11.04.11**  
**010**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Gilles Bellemare, concierge (moins de 9 275 m<sup>2</sup>) à l'école Frère-André, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 10 janvier 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.4 ENGAGEMENT (document RH 11.04.11-08.4)**

Ce point a été retiré.

**08.5 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2011-2012  
(document RH 11.04.11-08.5)**

**HR 11.04.11  
011**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, suite à une consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2011-2012, soit acceptée telle que présentée :

<b>JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2011-2012</b>		
Personnels visés : Gestionnaires, personnel de soutien, personnel professionnel		
<b>Jour</b>	<b>Date</b>	
Vendredi	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Fête du Canada
Lundi	5 septembre 2011	Fête du travail
Lundi	10 octobre 2011	Fête de l'Action de grâces
Lundi	26 décembre 2011	Pour tenir compte du lendemain de Noël
Mardi	27 décembre 2011	Pour tenir compte de la veille de Noël
Mercredi	28 décembre 2011	Pour tenir compte de Noël
Jeudi	29 décembre 2011	Jour additionnel
Vendredi	30 décembre 2011	Jour additionnel
Lundi	2 janvier 2012	Pour tenir compte du lendemain du Jour de l'An
Mardi	3 janvier 2012	Pour tenir compte de la veille du Jour de l'An
Mercredi	4 janvier 2012	Pour tenir compte du Jour de l'An
Jeudi	5 janvier 2012	Jour additionnel
Vendredi	6 janvier 2012	Jour additionnel
Vendredi	6 avril 2012	Vendredi saint
Lundi	9 avril 2012	Lundi de Pâques
Lundi	21 mai 2012	Journée nationale des Patriotes
Lundi	25 juin 2012	Fête nationale des Québécois
Dix-sept jours sont ainsi déterminés : le 18 <sup>e</sup> jour est mobile et doit être pris, après entente avec le supérieur immédiat, au plus tard le 30 juin 2012.		

**Adopté à l'unanimité.**

**08.6 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES (document RH 11.04.11-08.6)**

**HR 11.04.11  
012**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la cessation partielle de ses activités du 18 au 29 juillet 2011 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité.**

## HUIS CLOS

HR 11.04.11  
013

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos et que seuls les membres du Conseil des commissaires, la directrice générale, le directeur général adjoint et les directions de service y assistent. Il est 20 h 18.

Adopté à l'unanimité.

## RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 11.04.11  
014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit réouverte au public la présente séance. Il est 21 h 05.

Adopté à l'unanimité.

## 08.7 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2011-2012 (document RH 11.04.11-08.7)

HR 11.04.11  
015

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2011-2012 avec les modifications suivantes apportées au plan 2010-2011 pour le motif de réaménagement de la structure administrative :

### POSTES ABOLIS AU 30 JUIN 2011 :

POSTE	NOMBRE D'HEURES/SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Saint-Michel
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Saint-Vincent
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Paul-Germain-Ostiguy
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Paul-Germain-Ostiguy
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	36h02	Notre-Dame-du-Sourire
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	du Pélican, édifice Laflamme
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	du Pélican, édifice Chabanel
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Hamel
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville
Ouvrier d'entretien, classe II	12h09	Saint-Alexandre
Ouvrier d'entretien, classe II	16h06	Frère-André
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	de Richelieu, édifice Saint-Joseph
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	35h00	Jeanne-Mance
Ouvrier d'entretien, classe II	29h50	Crevier
Ouvrier d'entretien, classe II	19h23	Pointe-Olivier
Ouvrier d'entretien, classe II	19h23	Providence
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	25h00	Saint-Jacques

Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Saint-Blaise
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	19h23	Napoléon-Bourassa
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	20h09	Saint-Eugène
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	19h35	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	19h23	Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Saint-Jean
Ouvrier d'entretien, classe II	19h23	Bruno-Choquette
Ouvrier d'entretien, classe II	32h00	Saint-Lucien
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	25h00	Joseph-Amédée-Bélanger
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Marguerite-Bourgeois
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Polyvalente Marcel-Landry
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Polyvalente Marcel-Landry
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	18h36	Dr-Alexis-Bouthillier
Ouvrier d'entretien, classe II	30h45	Dr-Alexis-Bouthillier
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	Mgr-Euclide-Théberge
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	19h23	Aux-Quatre-Vents
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	31h00	des Prés-Verts
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	19h23	Marie-Derome
Ouvrier d'entretien, classe II	8h55	Centre La Relance
Secrétaire de gestion	35h00	Direction générale
Technicien travaux pratiques	23h00	Dr-Alexis-Bouthillier
Technicien travaux pratiques	28h00	Félix-Gabriel-Marchand
Technicien travaux pratiques	21h00	Félix-Gabriel-Marchand
Technicien travaux pratiques	26h00	Mgr-Euclide-Théberge
Technicien travaux pratiques	35h00	Paul-Germain-Ostiguy
Technicien travaux pratiques	26h00	Polyvalente Marcel-Landry

**POSTES CRÉÉS AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2011 :**

POSTE	NOMBRE D'HEURES/SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	31h00	Saint-Michel
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Saint-Vincent
Concierge de nuit (plus de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Paul-Germain-Ostiguy
Ouvrier d'entretien, classe II	25h00	Paul-Germain-Ostiguy
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	31h00	Notre-Dame-du-Sourire
Ouvrier d'entretien, classe II	30h00	Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h00	du Pélican, édifice Laflamme
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	36h30	du Pélican, édifice Chabanel
Ouvrier d'entretien, classe II	6h00	Sacré-Cœur, secteur Iberville
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	33h00	Hamel
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h00	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville
Ouvrier d'entretien, classe II	9h00	Saint-Alexandre
Ouvrier d'entretien, classe II	10h00	Frère-André
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h00	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h00	de Richelieu, édifice Saint-Joseph

Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	32h00	Jeanne-Mance
Ouvrier d'entretien, classe II	30h00	Crevier
Ouvrier d'entretien, classe II	15h00	Pointe-Olivier
Ouvrier d'entretien, classe II	16h00	Providence
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h00	Saint-Jacques
Concierge (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h00	Saint-Blaise
Ouvrier d'entretien, classe II	20h00	Napoléon-Bourassa
Ouvrier d'entretien, classe II	25h00	Saint-Eugène
Ouvrier d'entretien, classe II	17h00	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Ouvrier d'entretien, classe II	11h00	Saint-Gérard
Ouvrier d'entretien, classe II	23h00	Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Saint-Jean
Ouvrier d'entretien, classe II	18h00	Bruno-Choquette
Ouvrier d'entretien, classe II	31h00	Saint-Lucien
Ouvrier d'entretien, classe II	17h00	Joséphine-Dandurand
Ouvrier d'entretien, classe II	34h00	Joseph-Amédée-Bélanger
Ouvrier d'entretien, classe II	10h00	Marguerite-Bourgeois
Ouvrier d'entretien, classe II	7h00	Polyvalente Marcel-Landry
Concierge (plus de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Polyvalente Marcel-Landry
Ouvrier d'entretien, classe II	30h00	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Concierge de nuit (moins de 9 275 m <sup>2</sup> )	30h45	Dr-Alexis-Bouthillier
Ouvrier d'entretien, classe II	16h00	Dr-Alexis-Bouthillier
Ouvrier d'entretien, classe II	34h00	Mgr-Euclide-Théberge
Concierge (plus de 9 275 m <sup>2</sup> )	38h45	Mgr-Euclide-Théberge
Ouvrier d'entretien, classe II	25h00	Aux-Quatre-Vents
Ouvrier d'entretien, classe II	31h00	des Prés-Verts
Ouvrier d'entretien, classe II	17h00	Marie-Derome
Ouvrier d'entretien, classe II	13h00	Centre d'éducation des adultes La Relance
Technicien travaux pratiques	35h00	Joséphine-Dandurand
Technicien travaux pratiques	21h00	Mgr-Euclide-Théberge
Technicien travaux pratiques	25h00	Paul-Germain-Ostiguy
Technicien travaux pratiques	28h00	Polyvalente Marcel-Landry
Technicien travaux pratiques	15h00	Polyvalente Marcel-Landry

Madame Nadine Arseneault demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : mesdames et messieurs les commissaires François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre : madame et monsieur les commissaires Nadine Arseneault et Stéphane Surprenant.

S'est abstenu : monsieur Michel Aerts.

Pour : 15

Contre : 2

Abstention : 1

**Adopté à la majorité.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 FÉVRIER 2011 POUR UN MONTANT DE 1 297 687,25 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2011-04-11 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 février 2011 pour un montant de 1 297 687,25 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2011-04-11 09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 MARS 2011 POUR UN MONTANT DE 2 676 224,25 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR LUC MERCIER (document RF 2011-04-11 09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 mars 2011 pour un montant de 2 676 224,25 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2011-04-11 09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 MARS 2011 POUR UN MONTANT DE 3 055 807,91 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ERMINIA MERLO (document RF 2011-04-11 09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 mars 2011 pour un montant de 3 055 807,91 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2011-04-11 09.3).

**09.4 VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES (document RF 11-04-11-09.4)**

**HR 11.04.11  
016**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la présidente de la Commission scolaire ou son représentant conformément à l'article 342 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit autorisé à enchérir et acquérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, des immeubles lors de ventes d'immeubles pour taxes non payées.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.5 VENTE POUR TAXES MRC ROUVILLE LE 9 JUIN 2011 (document RF 11-04-11 09.5)**

**HR 11.04.11  
017**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que soit transmis, conformément à l'article 341 de la *Loi sur l'instruction publique*, pour les propriétés devant faire l'objet de vente d'immeubles pour taxes par la municipalité régionale de comté de Rouville le 9 juin 2011, un état indiquant le montant des taxes scolaires dues et affectant chacun de ces immeubles, afin que ladite municipalité tienne compte de nos réclamations lors de la préparation de sa liste

**Adopté à l'unanimité.**

## **10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

### **10.1.1 ENTRETIEN PRÉVENTIF ET MISE AU POINT DES CHAUDIÈRES (document RM 11.04.11-10.1.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**018**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pyro-Air, les contrats suivants pour les chaudières à l'huile et/ou au gaz naturel et/ou électriques et chauffe-eau à l'huile et/ou gaz naturel, pour l'ensemble des écoles, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 30 mars 2012 :

1. Entretien préventif annuel au montant de 70 047,50 \$ (taxes en sus);
2. Mise au point en cours d'année pour l'ensemble des secteurs au montant de 79 850,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.2 MODIFICATION DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE - ÉCOLE BEAULIEU (document RM 11.04.11-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**019**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marko Électrique Enr., le contrat pour la modification de la distribution électrique à l'école Beaulieu, au montant de 7 800,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.3 RÉFECTION DE LA SALLE DES TOILETTES (FILLES) - CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE (document RM 11.04.11-10.1.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**020**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Axe Construction Inc., le contrat pour la réfection de la salle des toilettes (filles) au Centre d'éducation des adultes La Relance. au montant de 69 713,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.4 FENESTRATION (PHASE 1) - ÉCOLE FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND (document RM 11.04.11-10.1.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**021**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Solarcan Portes et Fenêtres Corp., le contrat pour fenestration (phase 1), à l'école Félix-Gabriel-Marchand, au montant de 99 939,08 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.5 RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES (GARÇONS ET FILLES) - ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 11.04.11-10.1.5)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**022**

Il est proposé par monsieur Jacques Darce :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour la réfection des salles de toilettes (garçons et filles) à l'école Mgr-Euclide-Théberge, au montant de 142 800,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.6 FENESTRATION - MAÇONNERIE - ENVELOPPE - ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS (document RM 11.04.11-10.1.6)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**023**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Solam Entrepreneur Général, le contrat pour la fenestration – maçonnerie – enveloppe à l'école Marguerite-Bourgeois, au montant de 265 401,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.7 RÉFECTION DE SERVICES SANITAIRES ET AMÉNAGEMENT DE VESTIAIRES (4) - ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 11.04.11-10.1.7)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**024**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de services sanitaires et aménagement de vestiaires (4) à l'école Saint-Eugène, au montant de 339 300,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.8 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE: TOITURE, PORTES, MAÇONNERIE - ÉCOLE DR.-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 11.04.11-10.1.8)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.04.11**  
**025**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de l'enveloppe : Toiture, portes, maçonnerie à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, au montant de 278 000,00\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.9 REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES (ENTRÉE DES ÉLÈVES) - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 11.04.11-10.1.9)**

Ce point a été retiré.

**11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire, les membres ont procédé à la consultation relative à la Politique du droit au transport scolaire.

Elle rappelle le congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiendra les 3 et 4 juin 2011 au Campus Notre-Dame-de-Foy, situé à Saint-Augustin-de-Desmaures.

De plus, elle informe les membres du Conseil des commissaires qu'une conférence sera offerte aux parents de la Commission scolaire, le 27 avril 2011 à la Polyvalente-Chanoine-Armand-Racicot. Cette conférence de monsieur Étienne Vandette aura pour thème « La magie du succès ».

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 3 mai 2011.

**12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 11.04.11**  
**026**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées aux élèves de 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur qui ont participé récemment à un spectacle de cirque et plus particulièrement à Audrey Lemieux, Audréa Lépine-Choquette, Anne Samuelle Lawton-Brault, Nolan Cabana, Étienne Galloy-Joncas, Edward Desroches, Justine La Haye et Samuel Choinière, qui ont agi à titre de comédiens principaux.

Que des félicitations soient également adressées aux enseignantes impliquées dans ce projet, soit mesdames Nancy Côté, Mélanie Lafond, Caroline Roy, Claire Boisvert et Lise Normandin. De tels événements permettent d'apprécier tout le travail réalisé par les membres du personnel et les élèves de nos écoles.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**027**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Sylvie St-Jacques, élève au Centre d'éducation des adultes La Relance, qui dans le cadre de la semaine québécoise des adultes en formation, a témoigné de son parcours scolaire lors d'une activité tenue au centre administratif de la Commission scolaire. De plus, madame St-Jacques a écrit un texte qui a

été publié dans le recueil édité par la Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ). Son texte a pour titre « *Ma plus belle histoire : Ces étoiles qui m'ont guidée* ».

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**028**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Yves Villandré, président du Club Richelieu de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour l'organisation impeccable de la dictée Richelieu qui s'est tenue le 23 mars 2011 à l'Hôtel des Gouverneurs. Cette année marquait la 22<sup>ième</sup> édition de cette activité. À chaque année, un nouveau texte, un nouvel auteur et une nouvelle dictée pour des élèves préparées par des enseignants qui valorisent la qualité de la langue française.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**029**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Lisa Miron, élève à l'école Beaulieu qui s'est mérité le 2<sup>ième</sup> prix lors de la dictée Richelieu, laquelle s'est tenue le 23 mars 2011. Cette activité permet de constater toute l'importance que certains élèves accordent à la qualité du français écrit.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**030**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Sofiane Hébert, élève à l'école Beaulieu qui s'est mérité le 3<sup>ième</sup> prix lors de la dictée Richelieu, laquelle s'est tenue le 23 mars 2011. Cette activité permet de constater toute l'importance que certains élèves accordent à la qualité du français écrit.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**031**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jessica Lehoux, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui s'est mérité le 4<sup>ième</sup> prix lors de la dictée Richelieu, laquelle s'est tenue le 23 mars 2011. Cette activité permet de constater toute l'importance que certains élèves accordent à la qualité du français écrit.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 11.04.11**  
**032**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Gabriel Laplante, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui s'est mérité le 5<sup>ième</sup> prix lors de la dictée Richelieu, laquelle s'est tenue le 23 mars 2011. Cette activité permet de constater toute l'importance que certains élèves accordent à la qualité du français écrit.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. AUTRES SUJETS**

#### **13.1 ROUTE 133 - SABREVOIS**

Considérant que le Ministère des Transport du Québec œuvre actuellement à un projet de réaménagement de la route 133, à la hauteur de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois;

Considérant que ledit tronçon est un axe routier majeur reliant les municipalités situées au sud de la Commission scolaire des Hautes-Rivières avec la ville centre, soit Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant que plusieurs autobus scolaires circulent quotidiennement sur ledit axe routier;

Considérant que la Commission scolaire est soucieuse et préoccupée de la sécurité de ses élèves dans le transport scolaire;

Considérant qu'une modification à la signalisation dudit axe routier pourrait entraîner des impacts sur la durée des trajets en autobus et sur l'organisation du transport scolaire;

**HR 11.04.11**  
**033**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De demander au Ministère du Transport du Québec d'inscrire la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à titre de personne intéressée afin d'être interpellée et consultée avant de procéder à des modifications de la signalisation de la route 133 à la hauteur de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, lesquelles pourraient avoir des impacts sur l'organisation du transport scolaire.

De transmettre copie de la présente résolution à madame Marie Bouillé, députée de la circonscription d'Iberville.

**Adopté à l'unanimité.**

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 11.04.11**  
**034**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL